



Juin 2024

*Ce document est publié pour divulguer des informations relatives à la durabilité sur ce produit, conformément à l'article 10 du règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Veuillez vous référer au prospectus du fonds et au DICI avant de prendre une quelconque décision d'investissement. Mirova Europe Environmental Equity est un compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois Mirova Funds, agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg (la « CSSF »). Natixis Investment Managers International est la société de gestion, qui a délégué la gestion financière à Mirova.*

An affiliate of:

## A. Résumé

### Informations générales sur l'approche de l'investissement durable :

L'objectif d'investissement durable du produit consiste à allouer le capital aux entreprises :

- qui fournissent des solutions innovantes positives pour s'attaquer aux problèmes liés à des thèmes clés du développement durable tels que les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique dans l'industrie, la gestion durable des déchets et de l'eau, l'utilisation durable des sols, les transports propres, la construction écologique, et
- qui contribuent positivement, par leurs produits, services et/ou pratiques, à l'atteinte d'un ou plusieurs des objectifs de développement durable des Nations unies (les « ODD »).

L'objectif du produit est de réaliser des investissements durables tels que définis à l'article 2 (17) du SFDR. Pour ce faire, il investit au moins 90 % de son actif net dans des investissements durables, dont au moins 60 % possèdent un objectif environnemental et au moins 1 % un objectif social. L'exposition aux investissements durables se fait exclusivement par le biais de prises de participation directes au capital des entités en portefeuille. Le produit peut détenir jusqu'à 10 % de trésorerie ou équivalents de trésorerie et d'instruments dérivés (tels que des instruments du marché monétaire, des fonds monétaires) à des fins de gestion du risque de change.

Le produit s'engage à investir au moins 12 % de son actif dans des entreprises dont les activités économiques sont alignées sur les objectifs de la taxonomie de l'UE. L'alignement des activités économiques sur la taxonomie de l'UE est basé sur les revenus directement déclarés par les émetteurs ou sur des données équivalentes collectées ou estimées par des fournisseurs de données externes sur la base d'informations accessibles au public. Les données communiquées directement par les entreprises prévalent sur les données estimées.

Le cadre d'évaluation de l'impact durable exclusif de Mirova a été développé pour évaluer l'impact global des actifs sur la durabilité et pour retenir les objectifs d'investissement qui contribuent aux ODD mais n'ont pas d'impact négatif significatif sur d'autres ODD. L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance, intégrée à l'évaluation financière et extra-financière de Mirova, est décrite dans la section D. Stratégie d'investissement.

Le cadre d'évaluation de la durabilité vise à identifier les entreprises qui contribuent positivement par leurs produits, services ou pratiques aux thèmes environnementaux et sociaux définis par Mirova : c'est-à-dire la stabilité climatique, la biodiversité, l'économie circulaire, le développement socio-économique, la santé & le bien-être, ainsi que la diversité & l'inclusion.

L'analyse comprend systématiquement un examen des risques environnementaux et sociaux résiduels pertinents découlant des activités et des pratiques des entreprises et évalue la qualité des mesures prises par l'entreprise pour atténuer ces risques (le « test DNSH »). Cette analyse prend notamment en compte le degré d'exposition de l'entreprise en portefeuille à certains secteurs ou activités qui peuvent être considérés comme dommageables pour l'environnement et/ou la société, ainsi que l'exposition à des controverses environnementales ou sociales pertinentes.

À l'issue de cette analyse qualitative, Mirova émet un avis contraignant sur la base duquel les entreprises dont les activités ou pratiques économiques sont considérées comme ayant un impact négatif significatif sur la réalisation d'un ou plusieurs des ODD de l'ONU sont systématiquement exclues de l'univers d'investissement, quand bien même leur contribution serait positive par ailleurs.

Le produit est géré de manière active, combinant les points de vue de l'équipe de gestion sur des thèmes durables et la sélection de titres basée sur une analyse fondamentale approfondie des entreprises combinant des considérations financières et de durabilité.

### Suivi de l'objectif d'investissement durable :

L'objectif d'investissement durable du produit est contrôlé en permanence par l'équipe Recherche en développement durable de Mirova pour s'assurer que l'entreprise répond aux critères d'investissement durable, et par l'équipe Gestion des risques de Mirova pour contrôler le respect de l'engagement minimum et des éléments contraignants du produit.

**Méthodologies utilisées pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable :**

La réalisation de l'objectif d'investissement durable de ce produit est mesurée par les indicateurs qualitatifs et quantitatifs suivants (liste non exhaustive) :

- le pourcentage des actifs du produit alignés sur les objectifs d'investissement durable, mesuré selon le cadre d'opinion sur la durabilité développé en interne, démontrant l'impact positif net du portefeuille sur la réalisation des ODD ;
- le pourcentage de contribution de l'actif du produit par ODD ;
- l'impact estimé des entreprises détenues par le produit sur la température moyenne mondiale,
- l'exposition du produit à des activités contribuant à la transition énergétique et écologique telles que les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique industrielle, la gestion durable des déchets et de l'eau, l'utilisation durable des sols, les transports propres, la construction écologique.

**Sources et traitement des données :**

Les évaluations sont principalement basées sur l'examen interne des documents publics et sur les contacts directs et les discussions avec les entreprises. Mirova s'appuie également sur diverses sources d'information (agences de notation ESG, analystes financiers sell-side, bases de données d'actualités, etc.). L'analyse interne (essentiellement qualitative) est menée par les membres de l'équipe Recherche en développement durable de Mirova, qui peuvent utiliser des fournisseurs externes comme principales sources de données, en particulier ISS ESG.

**Limites des méthodologies et des données :**

L'approche de l'analyse de durabilité de Mirova est basée sur une analyse qualitative des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance de chaque entreprise et cherche à saisir leur niveau global de compatibilité avec la réalisation des ODD des Nations Unies. Les méthodologies et les données comportent des limites, notamment la dépendance à l'égard de la qualité des données fournies par les entreprises en portefeuille, la possibilité que les questions clés identifiées pour chaque secteur ne soient pas exhaustives et les difficultés associées à l'anticipation des controverses futures.

Pour plus d'informations, veuillez consulter la section I.

**Due diligence :**

L'équipe Recherche en développement durable recueille des informations sur le modèle économique, les processus et les pratiques de l'entreprise détenue et peut engager une discussion directe avec les dirigeants de l'entreprise afin d'identifier les problèmes de durabilité les plus importants auxquels l'entreprise est confrontée, à la fois d'un point de vue positif (possibilité de générer un impact positif) et d'un point de vue négatif (risque d'entraver la réalisation des ODD).

Mirova peut dialoguer avec des entreprises dans le cadre de son approche de l'investissement durable.

**Politiques d'engagement :**

La stratégie d'engagement de Mirova vise à améliorer les produits et les pratiques des entreprises d'un point de vue environnemental et social et sur le plan de la gouvernance. Par conséquent, l'une des principales fonctions de l'équipe Recherche en développement durable est l'engagement, tant individuel que collectif. Mirova entretient également un dialogue avec les autorités de réglementation ou les organismes qui délivrent des labels pour défendre sa vision de l'investissement durable afin d'améliorer les normes et les réglementations auxquelles le secteur de la finance est soumis et promouvoir l'investissement durable.

## B. Pas de préjudice important causé à l'objectif d'investissement durable

### Comment les investissements durables ne causent-ils pas de préjudice important à un objectif environnemental ou social ?

L'analyse de durabilité vise à identifier les risques environnementaux et sociaux résiduels pertinents découlant des activités et des pratiques des entreprises et évalue la qualité des mesures prises par l'entreprise pour atténuer ces risques (le « test DNSH »). Cette analyse prend notamment en compte le degré d'exposition de l'entreprise en portefeuille à certains secteurs ou activités qui peuvent être considérés comme dommageables pour l'environnement et/ou la société, ainsi que l'exposition à des controverses environnementales ou sociales pertinentes.

À l'issue de cette analyse qualitative, Mirova émet un avis contraignant sur la base duquel les entreprises dont les activités ou pratiques économiques sont considérées comme ayant un impact négatif significatif sur la réalisation d'un ou plusieurs des ODD de l'ONU sont systématiquement exclues de l'univers d'investissement, quand bien même leur contribution serait positive par ailleurs.

### Comment les indicateurs d'incidences négatives sont-ils pris en compte ?

Dans le cadre de l'analyse des risques ESG résiduels menée sur chaque entreprise en portefeuille, Mirova évalue et surveille systématiquement les indicateurs censés révéler l'existence d'une principale incidence négative (y compris la prise en compte des données relatives aux indicateurs PAI obligatoires visés dans les normes techniques de réglementation consolidées pour l'évaluation de l'investissement durable conformément à l'art. 2 (17) du SFDR). Lorsque les données nécessaires au calcul de certains indicateurs PAI ne sont pas disponibles, Mirova peut utiliser des indicateurs de remplacement qualitatifs ou quantitatifs qui couvrent des thèmes similaires aux indicateurs PAI en question.

Les incidences négatives sont classées par ordre de priorité en fonction des spécificités des secteurs et des modèles économiques des entreprises susceptibles de faire l'objet d'un investissement, en utilisant une combinaison de critères basés sur :

- l'analyse de l'exposition de l'entreprise aux impacts environnementaux sur la base de données scientifiques provenant d'organisations internationales (par exemple, l'intensité énergétique, les impacts sur la biodiversité, etc.) ;
- l'analyse de l'exposition de l'entreprise au droit du travail et aux questions de ressources humaines au travers de ses sites, de son modèle économique et de l'organisation de sa chaîne d'approvisionnement (par exemple, l'exposition aux risques en matière de santé et de sécurité, l'exposition aux pays présentant des risques spécifiques en matière de droits de l'Homme, etc.) ;
- l'analyse de l'empreinte de l'entreprise sur les populations locales et les consommateurs locaux ;
- la détection des controverses en cours ou potentielles.

Lorsque Mirova estime que les processus et les pratiques de l'entreprise détenue ne suffisent pas à atténuer les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance, notamment en ce qui concerne les PAI pertinentes, l'impact de l'entreprise est considéré comme négatif, ce qui l'exclut de l'univers d'investissement.

### Les investissements durables sont-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits humains ?

Mirova sélectionne les entreprises en portefeuille qui respectent les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme.

Mirova examine en permanence les antécédents des entreprises et les flux d'informations afin de déceler des controverses importantes. L'implication des entreprises et les mesures de résolution sont prises en compte. Le risque de manquements potentiels peut être contrôlé par le biais d'une prise de contact avec l'entreprise concernée pour obtenir une assurance supplémentaire.

Les entreprises qui, de l'avis de Mirova, enfreignent gravement les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ou les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme sont reconnues comme causant un préjudice important et sont donc exclues de l'univers d'investissement.

## **C. Objectif d'investissement durable du produit financier**

**Quel est l'objectif d'investissement durable du produit financier ?**

L'objectif d'investissement durable du produit consiste à allouer le capital aux entreprises :

- qui fournissent des solutions innovantes positives pour s'attaquer aux problèmes liés à des thèmes clés du développement durable tels que les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique dans l'industrie, la gestion durable des déchets et de l'eau, l'utilisation durable des sols, les transports propres, la construction écologique, et
- qui contribuent positivement, par leurs produits, services et/ou pratiques, à l'atteinte d'un ou plusieurs des objectifs de développement durable des Nations unies (les « ODD »).

Par ailleurs, compte tenu de l'importance d'un climat stable, Mirova entend construire un portefeuille d'investissement qui représente une économie dans laquelle le réchauffement de la planète ne devrait pas dépasser 2°C, conformément aux objectifs d'atténuation du réchauffement et de réduction des températures de l'Accord de Paris en 2015.

Le cadre d'évaluation de l'impact durable exclusif de Mirova a été développé pour évaluer l'impact global des entreprises en portefeuille sur la durabilité et pour retenir les objectifs d'investissement qui contribuent aux ODD mais n'ont pas d'impact négatif significatif sur les autres ODD. Dans ce cadre, un investissement dans une entreprise est considéré comme durable si cette dernière contribue à la réalisation d'un ou plusieurs ODD par ses activités (c'est-à-dire ses produits ou services) et/ou ses pratiques (c'est-à-dire son mode de fonctionnement), et démontre une capacité suffisante pour atténuer ses risques environnementaux, sociaux et de gouvernance tout au long de sa chaîne de valeur. Les actifs entrant dans la catégorie des investissements durables sont considérés comme contribuant pleinement à un objectif environnemental ou social (approche réussite ou échec).

Pour chaque entreprise détenue, l'équipe Recherche en développement durable émet un avis de durabilité basé sur l'échelle de notation ci-dessous, qui évalue si et dans quelle mesure l'investissement contribue à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies et peut être considéré comme un « investissement durable ».

Graphique 1 : Les 5 niveaux d' « Opinion en matière de développement durable »



Lorsqu'elle évalue la contribution positive aux thèmes environnementaux et sociaux, Mirova contrôle l'alignement de chaque entreprise sur le thème en considérant principalement les produits et services offerts et les revenus associés qui soutiennent la réalisation des ODD concernés. De manière générale, Mirova applique les seuils de chiffre d'affaires suivants pour évaluer la contribution des entreprises aux enjeux de développement durable :

- les entreprises générant de 10 à 20 % de leur chiffre d'affaires à partir d'activités apportant des solutions aux enjeux de développement durable seront généralement classées comme ayant un impact « faible » sur la réalisation des ODD,
- les entreprises générant de 20 à 50 % de leur chiffre d'affaires à partir d'activités apportant des solutions aux enjeux de développement durable seront généralement classées comme ayant un impact « modéré » sur la réalisation des ODD,
- les entreprises générant plus de 50 % de leur chiffre d'affaires à partir d'activités apportant des solutions aux enjeux de développement durable seront généralement classées comme ayant un impact « élevé » sur la réalisation des ODD.

Si le seuil de chiffre d'affaires n'est pas l'indicateur le plus pertinent pour évaluer la contribution des entreprises opérant dans un secteur spécifique (comme les services financiers, les médias, les télécommunications), Mirova peut prendre en compte d'autres indicateurs quantitatifs pertinents, tels que les dépenses d'investissement (CapEx) ou les dépenses de recherche et développement (R&D).

Lorsqu'elle évalue la contribution des pratiques, qui ne peut pas être traduite en chiffre d'affaires, Mirova utilise une combinaison de critères quantitatifs et qualitatifs pour déterminer la contribution au thème concerné. Sachant que l'impact absolu de l'activité d'une entreprise peut varier fortement selon les secteurs, une classification d'impact est attribuée à chaque entité et à chacun des thèmes. La classification d'impact de chaque entité est déterminée en fonction d'une combinaison de critères comprenant la pertinence du thème au sein du secteur et la taille de l'entité (mesurée en termes de chiffre d'affaires pour les questions environnementales et en termes de taille des effectifs pour les questions sociales).

Une fois incluse dans l'univers d'investissement, chaque entreprise en portefeuille fait l'objet d'un suivi continu afin de s'assurer qu'elle répond aux critères d'investissement durable.

Ce produit investit dans des activités économiques qui contribuent aux objectifs environnementaux énoncés à l'article 9 du règlement (UE) 2020/852 (la « Règlementation sur la taxonomie ») : (a) l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique, (b) l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, (c) la transition vers une économie circulaire, (d) la prévention et la réduction de la pollution, (e) la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

L'alignement des activités économiques de chaque entreprise sur les objectifs susmentionnés est identifié et mesuré dans la mesure où Mirova dispose de données de qualité adéquate. En fonction des opportunités d'investissement disponibles, le produit peut contribuer à l'un ou l'autre des objectifs environnementaux susmentionnés et peut ne pas contribuer à tout moment à l'ensemble des objectifs.

Aucun indice de référence n'a été désigné pour atteindre l'objectif d'investissement durable.

## D. Stratégie d'investissement

### Quelle est la stratégie d'investissement du produit financier ?

Le produit suit une stratégie d'investissement durable thématique qui consiste à identifier les entreprises européennes qui fournissent des éco-solutions durables aux problèmes environnementaux et contribuent à la réalisation d'un ou plusieurs des ODD.

Le produit est géré de manière active, en combinant des points de vue solides sur des thèmes durables et une sélection de titres fondée sur une analyse fondamentale approfondie des entreprises qui tient compte à la fois des aspects financiers et de durabilité.

La stratégie d'investissement durable combine :

- une approche thématique (évaluation de la contribution positive de chaque entreprise aux objectifs de durabilité sur la base d'indicateurs d'impact/d'obstruction identifiés pour chaque secteur). Seules les entreprises contribuant à un ou plusieurs des objectifs de durabilité définis par Mirova sont éligibles dans l'univers d'investissement) ;
- une approche « best-in-universe » (sélection d'entreprises sur la base de critères de qualité ESG indépendamment de leur secteur d'activité, au sein des marchés actions au sens large représentés par l'indice de référence du produit, à savoir le « MSCI Europe Net Dividends Reinvested », qui est un indice de marché généraliste) ;
- une approche d'exclusion : le produit n'a pas recours aux exclusions comme principe central de son approche de la durabilité. Toutefois, le produit applique la politique de normes minimales de Mirova qui définit des critères pour déterminer les exclusions dans le cas d'entreprises exposées à des activités controversées (telles que les combustibles fossiles, l'huile de palme, le tabac, l'équipement militaire, etc.)

De plus amples informations sur la politique générale d'investissement du produit sont disponibles dans la section Politique d'investissement du prospectus.

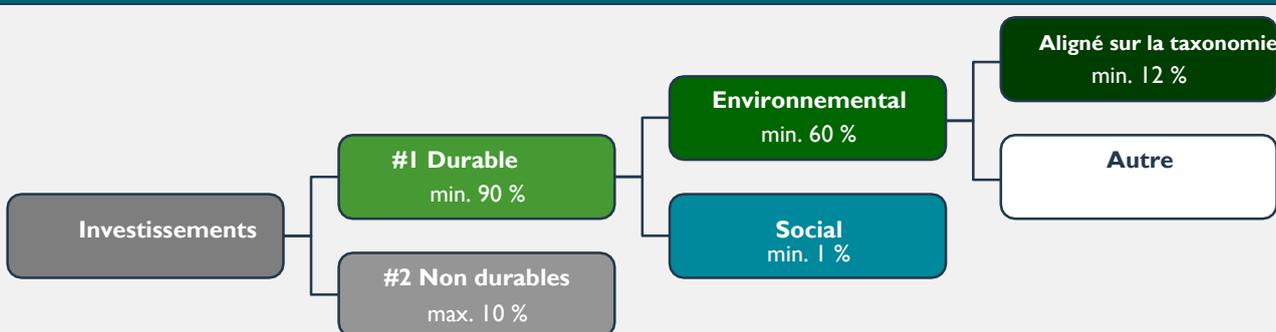
### Quelle est la politique suivie pour évaluer les pratiques de bonne gouvernance des entreprises en portefeuille ?

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance est intégrée à l'évaluation financière et extra-financière menée par Mirova et comprend les éléments suivants :

- le suivi rigoureux des questions environnementales et sociales (telles que les relations avec le personnel) et l'intégration de la durabilité dans le champ de responsabilité du conseil d'administration et de l'équipe de direction ;
- de bonnes pratiques en matière d'éthique des affaires ;
- la répartition équitable de la valeur entre les parties prenantes (notamment en ce qui concerne la rémunération du personnel) et le respect des obligations fiscales ;
- l'analyse de la qualité de la gestion de l'entreprise ;
- l'alignement de la gouvernance de l'entreprise sur une vision à long terme ;
- l'équilibre des pouvoirs entre l'organe exécutif, l'organe de surveillance et les actionnaires de l'émetteur ;
- l'ensemble des rémunérations pertinentes pour la direction de l'entreprise ;
- une analyse de la qualité et de l'indépendance du conseil d'administration, ou du respect des intérêts des actionnaires minoritaires.

## E. Proportion des investissements

### Quelle est l'allocation d'actifs prévue pour ce produit financier ?



**#1 Durables** couvre les investissements durables obéissant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

**#2 Non durables** comprend les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Le produit vise à investir dans des investissements durables tels que définis à l'article 2(17) du SFDR. Le pourcentage d'investissements durables est donc fixé à 90 % de l'actif net du produit. L'exposition aux investissements durables se fait exclusivement par le biais de prises de participation directes au capital des entités en portefeuille.

Le produit vise à investir uniquement dans des titres de capital considérés comme des investissements durables mais peut détenir jusqu'à 10 % de liquidités ou d'équivalents de liquidités et d'instruments dérivés à des fins de gestion du risque de change. En raison de leur nature technique et neutre, ces instruments ne sont pas considérés comme des investissements et aucune garantie minimale n'a donc été mise en place.

Le produit consacrera au moins 60 % de son actif net à des investissements durables ayant un objectif social.

Le produit consacrera au moins 1 % de son actif net à des investissements durables ayant un objectif social. Le produit s'engage à investir au moins 12 % de son actif dans des entreprises dont les activités économiques sont alignées sur les objectifs de la taxonomie de l'UE. L'alignement des activités économiques sur la taxonomie de l'UE est basé sur les revenus directement déclarés par les émetteurs ou sur des données équivalentes collectées ou estimées par des fournisseurs de données externes sur la base d'informations accessibles au public.



Les données communiquées directement par les entreprises prévalent sur les données estimées.

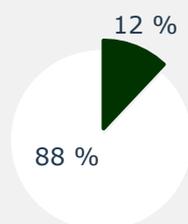
Le produit n'a pas vocation à être exposé aux obligations souveraines.

Les investissements alignés sur la taxonomie minimale ne font pas l'objet d'une garantie de la part d'un auditeur ou d'un examen de la part d'un tiers.

Le produit n'engage pas d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes au sens du Règlement taxonomie. La part minimale est donc fixée à 0 %.

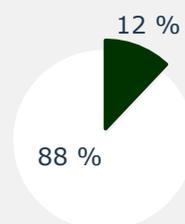
Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Comme il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie de l'UE, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique montre l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, y compris les souveraines\*



- Aligné sur la taxonomie : Gaz fossile
- Aligné sur la taxonomie : Nucléaire
- Aligné sur la taxonomie : (ni gaz ni nucléaire)
- Non aligné sur la taxonomie

2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines\*



- Aligné sur la taxonomie : Gaz fossile
- Aligné sur la taxonomie : Nucléaire
- Aligné sur la taxonomie : (ni gaz ni nucléaire)
- Non aligné sur la taxonomie

\* Pour les besoins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

Le produit n'engage pas d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes au sens du Règlement taxonomie. La part minimale est donc fixée à 0 %.

Le produit peut avoir recours à des instruments dérivés à des fins de couverture et d'investissement (autorisés mais très rarement utilisés).

## F. Suivi de l'objectif d'investissement durable

**Comment les caractéristiques environnementales ou sociales et les indicateurs de durabilité sont-ils contrôlés tout au long du cycle de vie du produit financier et quel est le mécanisme de contrôle interne/externe correspondant ?**

Conformément à l'objectif d'investissement durable du produit, les indicateurs d'impact de Mirova visent à mesurer, surveiller et signaler la contribution du produit à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Ces mesures comprennent, sans s'y limiter, l'évaluation de la contribution à la réalisation des ODD des Nations Unies, l'évaluation de l'alignement du produit sur l'Accord de Paris.

Parallèlement, l'objectif d'investissement durable et les éléments contraignants de la stratégie d'investissement sont contrôlés en permanence par Mirova à deux niveaux :

- Au niveau de l'équipe Recherche en développement durable de Mirova : les analystes responsables de l'évaluation d'une entreprise en portefeuille surveillent les flux d'informations et les alertes concernant les activités et les pratiques de chaque entreprise en portefeuille afin de s'assurer que l'entreprise répond aux critères d'investissement durable.
- Au niveau de l'équipe de gestion des risques de Mirova : l'équipe surveille non seulement les contraintes réglementaires et financières du produit, mais aussi le respect des éléments contraignants du produit.

## G. Méthodologies

### Quelles sont les méthodes utilisées pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable et comment sont utilisés les indicateurs de durabilité pour mesurer la réalisation de cet objectif ?

Le cadre d'évaluation de l'impact durable exclusif de Mirova a été développé pour évaluer l'impact global des actifs sur la durabilité et pour maintenir les objectifs d'investissement qui contribuent aux ODD des Nations Unies mais n'ont pas d'impact négatif significatif sur d'autres ODD.

La réalisation de l'objectif d'investissement durable de ce produit est mesurée par les indicateurs qualitatifs et quantitatifs suivants (liste non exhaustive) :

- le pourcentage des actifs du produit alignés sur les objectifs d'investissement durable, mesuré selon le cadre d'opinion sur la durabilité développé en interne, démontrant l'impact positif net du portefeuille sur la réalisation des ODD ;
- le pourcentage de contribution de l'actif du produit par ODD ;
- l'impact estimé du produit sur l'augmentation moyenne de la température mondiale, en tenant compte de l'empreinte carbone de chaque entreprise en portefeuille sur l'ensemble de son cycle de vie (c'est-à-dire les émissions de scopes 1, 2 et 3) et en se concentrant sur deux indicateurs principaux :
  - les émissions « induites » découlant du « cycle de vie » des activités d'une entreprise, y compris les émissions directes et celles des fournisseurs et des produits.
  - les émissions « évitées » grâce à des améliorations apportées à l'efficacité énergétique ou à des solutions « vertes ».
- l'exposition du produit à des activités contribuant à la transition énergétique et écologique telles que les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique industrielle, la gestion durable des déchets et de l'eau, l'utilisation durable des sols, les transports propres, la construction écologique.

## H. Sources et traitement des données

### Quelles sont les sources de données utilisées pour atteindre l'objectif d'investissement durable, y compris les mesures prises pour garantir la qualité des données, la manière dont les données sont traitées et quelle est la proportion de données estimées ?

Pour réaliser ses évaluations, Mirova s'appuie sur son équipe interne de Recherche en développement durable. Les évaluations sont principalement basées sur l'examen interne des documents publiés par les émetteurs et sur des échanges directs avec les entreprises. Mirova s'appuie également sur diverses sources d'information (agences de notation ESG, vote par procuration, analystes financiers sell-side, bases de données d'actualités, etc.). L'analyse interne (essentiellement qualitative) est menée par les membres de l'équipe Recherche en développement durable, qui utilisent des sources externes, en particulier l'ISS-ESG.

Pour l'évaluation de l'impact carbone, Mirova s'est associée à Carbone 4 (et à sa filiale Carbon4 Finance) pour développer des méthodologies capables de fournir des mesures climatiques en adéquation avec les enjeux d'une économie bas carbone. Les bases de données et les modèles développés dans le cadre de ce partenariat sont les principales solutions utilisées pour l'intégration du climat dans le produit.

<sup>1</sup> Cette analyse prend notamment en compte le degré d'exposition de l'entreprise en portefeuille à certains secteurs ou activités qui peuvent être considérés comme dommageables pour l'environnement et/ou la société, ainsi que l'exposition à toute controverse environnementales ou sociale.

Pour garantir la robustesse des données, nos équipes de recherche sur les données et la durabilité travaillent en étroite collaboration pour évaluer la qualité et la cohérence des données avant leur intégration dans les systèmes de Mirova.

Des contrôles systématiques et des analyses spécifiques sont effectués sur les données ESG externes et un examen annuel de la qualité est réalisé. Les analystes ESG de Mirova sont en contact permanent avec les fournisseurs de données afin de remettre en question leurs points de vue.

Pour l'instant, la combinaison de plusieurs fournisseurs de données externes et de nombreux paramètres quantitatifs et qualitatifs ne permet pas de calculer et de fournir la proportion de données estimées.

## I. Limites des méthodologies et des données

### Quelles sont les limites des méthodologies et des sources de données ?

L'approche de l'analyse de durabilité de Mirova est basée sur une analyse qualitative des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance de chaque entreprise et cherche à saisir leur niveau global de compatibilité avec la réalisation des ODD des Nations Unies. Plusieurs limites liées à la méthodologie utilisée et, plus généralement, à la qualité des informations disponibles sur ces sujets, peuvent être identifiées.

L'analyse repose en grande partie sur des données qualitatives et quantitatives fournies par les entreprises elles-mêmes et dépend donc de la qualité de ces informations. Bien qu'en constante amélioration, les rapports ESG des entreprises sont encore très hétérogènes.

Pour que l'analyse soit aussi pertinente que possible, Mirova se concentre sur les questions de durabilité les plus susceptibles d'avoir un impact concret sur les actifs examinés et sur l'entreprise. Ces questions clés sont définies par secteur et font l'objet d'un examen régulier. Elles ne sont toutefois pas exhaustives.

En utilisant les critères ESG dans la politique d'investissement, l'objectif du produit est notamment de mieux gérer les risques en matière de durabilité et de générer des rendements durables à long terme. Les critères ESG peuvent être générés à l'aide de modèles internes, de modèles et de données de tiers ou d'une combinaison des deux. Les critères d'évaluation peuvent évoluer dans le temps ou varier en fonction de l'industrie ou du secteur dans lequel l'entreprise opère. L'application de critères ESG au processus d'investissement peut conduire Mirova à investir ou à exclure des titres pour des raisons extra-financières, indépendamment des opportunités de marché disponibles. Les données du GSE reçues de tiers peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles de temps à autre. Par conséquent, il existe un risque que Mirova évalue incorrectement un titre ou un émetteur, ce qui entraîne l'inclusion ou l'exclusion directe ou indirecte injustifiée d'un titre dans le portefeuille d'un fonds.

Enfin, bien que la méthodologie d'analyse vise à intégrer des éléments prospectifs pour s'assurer de la qualité environnementale et sociale des entreprises sélectionnées, l'anticipation de la survenance de controverses reste un exercice difficile et peut entraîner une révision rétroactive de l'opinion de Mirova sur la qualité ESG d'un actif.

## J. Due Diligence

### Quels sont les exercices de due diligence effectués sur les actifs sous-jacents du produit financier ?

Mirova met en œuvre des processus de due diligence pour chaque émetteur sélectionné afin d'identifier et d'évaluer si chaque entreprise contribue à la réalisation d'un ou plusieurs ODD par le biais de ses produits et services et/ou de ses processus, tout en n'ayant pas d'impact négatif significatif sur d'autres ODD de l'ONU.

Pour commencer, l'équipe Recherche en développement durable recueille des informations sur le modèle économique, les processus et les pratiques de l'entreprise et peut engager une discussion directe avec ses représentants afin d'identifier les problèmes de durabilité les plus importants auxquels l'entreprise est confrontée, à la fois d'un point de vue positif (possibilité de générer un impact positif) et d'un point de vue négatif (risque d'entraver la réalisation des ODD).

Cette analyse comprend l'examen de l'ensemble du cycle de vie des produits et services fournis par l'entreprise, depuis l'extraction des matières premières jusqu'à l'utilisation et l'élimination par le consommateur. L'évaluation de l'impact positif implique l'analyse de l'exposition d'une entreprise aux solutions de développement durable (ventes, investissements, etc.) et l'existence de pratiques avancées en matière de développement durable (ambitions comparées aux exigences légales et aux pratiques de marché), mais aussi l'analyse des résultats obtenus.

Les risques en matière de durabilité impliquent d'évaluer la capacité de l'entreprise à faire face aux risques importants grâce à des processus opérationnels solides et à la transparence des mesures mises en œuvre pour atténuer les risques en matière de durabilité.

Sur la base de cet exercice de due diligence, l'équipe Recherche en développement durable de Mirova soumet un avis sur la durabilité dans un outil interne qui centralise les analyses financières et extra-financières produites par les équipes de Recherche en développement durable et d'investissement de Mirova, ainsi que toute information sur l'entreprise et les détails des réunions, des votes et de l'engagement de l'entreprise.

## K. Politiques d'engagement

### L'engagement fait-il partie de l'objectif d'investissement durable ?

Oui  Non

### Dans l'affirmative, quelles sont les politiques d'engagement ? (y compris les procédures de gestion applicables aux controverses liées à la durabilité dans les entreprises bénéficiaires)

L'engagement actionnarial fait partie intégrante de l'approche d'investissement responsable de Mirova.

La stratégie d'engagement de Mirova vise à améliorer les produits et les pratiques des entreprises d'un point de vue environnemental et social et sur le plan de la gouvernance. Par conséquent, l'une des principales fonctions de l'équipe Recherche en développement durable est l'engagement, tant individuel que collectif.

- **Engagement individuel** : les analystes ESG de Mirova interagissent individuellement avec les entreprises pour encourager l'amélioration de leurs pratiques en matière de développement durable. L'objectif de ce type d'engagement est non seulement de promouvoir de meilleures pratiques ESG, mais aussi d'encourager le développement de solutions pour les principaux défis environnementaux et sociaux associés à chaque secteur.
- **L'engagement collectif** : Mirova s'associe à d'autres investisseurs et à des représentants de la société civile pour identifier les pratiques controversées, inciter à une plus grande transparence et exiger, le cas échéant, que les entreprises modifient leurs pratiques.

Mirova entretient également un dialogue avec les autorités de réglementation pour défendre sa vision de l'investissement durable afin d'améliorer les normes et les réglementations auxquelles le secteur de la finance est soumis et promouvoir l'investissement durable. Mirova s'engage à soutenir les réglementations, y compris les changements législatifs, les normes ou les labels, et les pratiques qui soutiennent l'investissement durable et créent de la valeur à long terme.

De plus amples informations concernant les priorités et la politique d'engagement de Mirova sont disponibles sur le site web à l'adresse suivante <https://www.mirova.com/en/research/voting-and-engagement>

## L. Réalisation de l'objectif d'investissement durable

Aucun indice de référence n'a été désigné pour atteindre l'objectif d'investissement durable

## **MIROVA**

Société anonyme de droit français avec Conseil d'Administration –  
Réglementée par l'AMF sous le n°GP 02-014  
RCS Paris n°394 648 216  
Siège social : 59, Avenue Pierre Mendès France – 75013 – Paris  
Mirova est une société affiliée de Natixis Investment Managers.

## **MIROVA US**

888 Boylston Street, Boston, MA 02199 ; Tel : 857-305-6333  
Mirova US, une filiale à 100% de Mirova, est un conseiller en investissement basé aux États-Unis. Mirova est exploitée aux États-Unis par l'intermédiaire de Mirova US. Mirova US et Mirova ont conclu un accord aux termes duquel Mirova fournit à Mirova US son expertise en matière d'investissement et de recherche, que Mirova US conjugue ensuite avec sa propre expertise lorsqu'elle conseille des clients.

## **NATIXIS INVESTMENT MANAGERS**

Société Anonyme de droit français RCS  
Paris n°453 952 681  
Siège social : 43, Avenue Pierre Mendès France – 75013 – Paris  
Natixis Investment Managers est une société affiliée de Natixis.

## **NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL**

Société anonyme de droit français  
réglementée par l'AMF sous le n° GP  
90-009 RCS Paris n°329 450 738  
Siège social : 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris  
Natixis Investment Managers International est une société affiliée de Natixis Investment Managers.